DINAMIS



CONSTITUTION D'UNE DEMANDE D'IMAGERIE

Tutoriel en 5 étapes Etape 1 Connectez-vous à l'aide de votre identifiant unique (identifiant Theia). Vous devez également être adhérent à Geosud pour la composante Spot 6-7. Votre structure est adhérente à GEOSUD, il suffit de vous inscrire et de demander un compte. Votre structure n'est pas adhérente à GEOSUD, il faut qu'elle fasse sa demande d'adhésion. Etape 2 Renseignez votre Profil. Ces renseignements vous sont demandés lors de la première connexion seulement. Merci d'indiquer une adresse mail professionnelle. Etape 3 Constituez votre Projet de demande d'images en renseignant les champs requis. Un Projet peut contenir différentes Demandes d'images Vous pouvez créer plusieurs Projets. Etape 4 Soumettez vos Demandes d'images via le bouton dédié (« Demander l'instruction »). Les demandes sont instruites puis arbitrées par DINAMIS. Plusieurs cas de figure : Demande acceptée ; Demande à finaliser comportant des erreurs ou incomplète ; Demande acceptée avec participation du demandeur (cofinancement) ; Demande rejetée (avec motifs de refus). L'interface de l'Application comporte un Bouton support. Un opérateur accompagne votre demande : aide à la spécification des paramètres de programmation et dans le choix des options de mise en production du produit, affiner le besoin, reprise du formulaire, réduction des demandes, suivi des commandes... Etape 5 Communiquez

L'interface de l'Application comporte un bouton **Retour d'Expérience**. Faites nous part des résultats obtenus de l'exploitation des images. Il peut s'agir de rapports de projet, de présentations dans des conférences, colloques, de publications. Cette étape exigée permet à DINAMIS de continuer à approvisionner vos demandes.



PLÉIADES



CONSTITUTION D'UNE DEMANDE

1.PRÉAMBULE

PROCÉDURE

Vous devez au préalable disposer d'un compte Theia et GEOSUD. Un identifiant d'authentification unique vous permet ensuite de vous connecter directement à l'Application de Demande d'imagerie comme au Catalogue DINAMIS. Veuillez consulter la page Accès et Création de compte de la rubrique Conditions d'accès du site internet DINAMIS.

Une fois connecté à l'**Application de Demande d'Imagerie** sélectionnez et complétez votre profil utilisateur. Vous pourrez ensuite créer vos demandes d'images.

GRATUITÉ, ACCÈS TARIFÉ

Trois catégories d'acteurs bénéficient d'un accès aux données Pléiades à un tarif préférentiel :

- Acteurs publics français scientifiques
- Acteurs publics français non scientifiques
- Acteurs privés français (sous conditions)

Définitions

Le Tarif Délégation de Service Public

Tarif à 1,4€/km2 pour des images d'archive à produire et à 1,8€/km2 pour des images acquises sur demande de programmation des satellites Pléiades.

La Gratuité

Le CNES a mis en place en 2017 un accès gratuit aux images Pléiades pour les institutionnels français. La gratuité est accordée sur la base d'un quota équivalent à une surface totale en km2. Ce quota est défini selon le budget annuel dont dispose le CNES. Il est modulable en cours d'année en fonction du nombre total de dossiers soumis.

Acteurs publics français scientifiques

Application de la gratuité selon un quota en vigueur au moment de la demande puis cofinancement à 1€/km² (dans le cadre du programme d'accompagnement scientifique ISIS du CNES).



Acteurs publics français non scientifiques

Application de la gratuité selon un quota en vigueur au moment de la demande puis application du tarif Délégation de Service Public.

Acteurs privés français

L'accès aux images Pléiades est ouvert à un tarif préférentiel aux acteurs privés français dans les 2 cas suivants :

- Cas 1: pour des besoins propres de R&D, hors usage commercial Les données sont accessibles sur la base du tarif Délégation de Service Public, la gratuité n'est pas applicable.
- Cas 2 : dans le cadre d'une prestation pour un institutionnel français.

 Application des mêmes conditions que pour les acteurs publics français non scientifiques.

CALCUL DE LA SURFACE (VOLUME EN KM2)

Cas d'une demande d'image d'archive

La surface comptabilisée correspond à l'emprise de la Zone d'Intérêt Géographique (ZIG) couverte par les différentes archives.

Cas d'une demande de programmation

- **Mode monoscopie** : la surface comptabilisée est égale à l'emprise de la zone d'étude géographique
- **Mode stéréoscopie** : la surface comptabilisée est égale à l'emprise de la zone d'étude géographique multipliée par 2.
- **Mode tri-stéréoscopie** : la surface comptabilisée est égale à l'emprise de la zone d'étude géographique multipliée par 3.

Dans le cas d'une programmation **multi-temporelle** (plusieurs acquisitions demandées au cours d'une période de temps) la surface totale comptabilisée est multipliée par le nombre d'acquisitions à réaliser.

- Exemple 1 : pour une ZIG=200 km2, mode monoscopique, 3 acquisitions demandées => le total comptabilisé est égal à 600 km2 (200 km * 3 acquisitions)
- Exemple 2 : pour une ZIG=200 km2, mode stéréoscopie, 3 acquisitions demandées => le total comptabilisé est égal à 1200 km2 (200 km * 2 * 3 acquisitions).



2. CONSTITUTION DE LA DEMANDE D'IMAGES DINAMIS

Une demande d'images DINAMIS est constituée d'un Projet auquel sont rattachées une ou plusieurs Demandes d'images, archive et/ou programmation.

LE PROJET : DESCRIPTION

Le Projet comporte différentes rubriques qui doivent être renseignées.

Si vous avez sélectionné le profil « Acteur public français » ou « Privé R&D » :

- Titre
- Thème: sélectionner le(s) thème(s) dans le menu déroulant.
- Description: 5 à 10 lignes.
 Si vous êtes une entité privée mentionner s'il s'agit d'une prestation pour un institutionnel français ou si la demande entre dans le cadre de besoins propres en R&D.
- Structures partenaires : préciser les partenaires qui auront accès aux images Si vous êtes une entité privée et dans le cadre d'une prestation pour un institutionnel français, mentionner ses coordonnées.

Si vous avez sélectionné le profil « Scientifique français » :

- Titre
- Thème: sélectionner le(s) thème(s) dans le menu déroulant.
- Description: 5 à 10 lignes.
- Objectifs: 5 lignes
- Démarche : 5 à 10 lignes
- Résultats attendus : 5 lignes
- Structures partenaires : préciser les partenaires (nom/pays) qui auront accès aux images
- Publications : les 5 plus récentes en lien avec la thématique de votre projet.

LA DEMANDE D'IMAGE(S) PLÉIADES : SPÉCIFICATION ARCHIVE ET/OU PROGRAMMATION

Vous pouvez créer une ou plusieurs Demandes d'images par Projet.

Si le Projet comporte plusieurs Zones d'Intérêt Géographique (ZIG), vous devez créer une demande d'images (Archive ou Programmation) par ZIG.

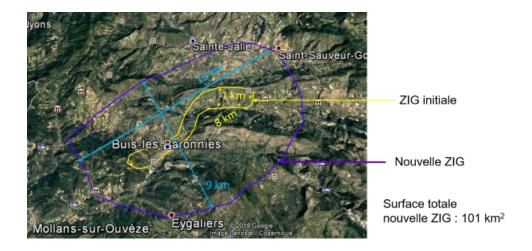
En revanche une demande d'Archive peut contenir plusieurs références d'images couvrant la ZIG.



Définition de la Zone d'Intérêt Géographique (ZIG)

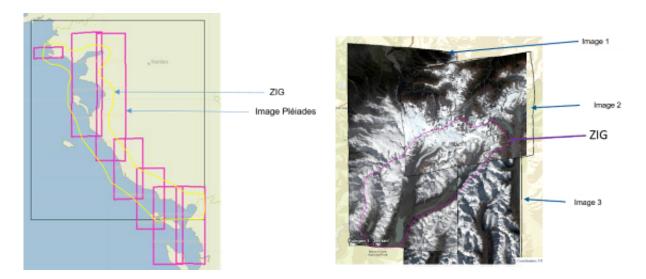
La ZIG n'est pas forcément un rectangle ou un carré, c'est une forme géométrique de votre choix. Elle doit avoir une surface minimale de 100 km2 et tenir compte des spécifications suivantes :

- Pour une **demande d'Archive** : largeur minimale de 500 mètres en toutes directions.
- Pour une **demande de Programmation** : largeur minimale 5 km en toutes directions.



Correspondance entre ZIG et images d'archives

Les données qui seront produites correspondent à l'intersection de la ZIG avec les images d'archive.





Recherche et sélection des images d'archive

Pour ce faire consultez le **Catalogue** DINAMIS en décochant l'option « Exclure les données Airbus ».

Utilisez les outils de recherche et de visualisation du Catalogue pour identifier les images d'archives Pléiades de votre intérêt.

Recopiez leur identifiant, que vous indiquerez ensuite dans le champ correspondant du formulaire en ligne DINAMIS (**Application de Demande d'imagerie**).

Une prochaine évolution du Catalogue permettra un enregistrement automatique de la référence dans le formulaire en ligne de l'Application de Demandes d'imageries.

Vous avez également la possibilité de consulter le **portail IGN** (https://spatial.ign.fr/). Des images Pléiades sont disponibles et téléchargeables gratuitement sous réserve de signature de la licence d'utilisation Pléiades.

Spécification d'une programmation satellite

Spécifiez les paramètres techniques de la programmation :

- Géométrie de prise de vue : monoscopie, stéréoscopie, tri-stéréoscopie. Préciser le rapport B/H pour les deux derniers modes.
- Angle maximal d'incidence
- Couverture nuageuse maximale
- Couvert neigeux
- Période d'observation :
 - Unique
 - Périodique : indiquer le nombre de périodes et définir chacune d'entre elles.
 - Répétitive : nombre total d'acquisitions dans la période, intervalle sans acquisition entre deux périodes.

Tenir compte d'un délai de 10 jours avant le début de la programmation, durée correspondant à l'instruction de votre demande.

Une étude de faisabilité est ensuite réalisée par Airbus DS à partir des paramètres que vous avez spécifié.

Elle tient compte également des conditions météorologiques et de l'ensemble des programmations entrées dans le système de programmation d'Airbus DS. Elle estime le taux de succès d'acquisition des images de votre programmation.

Airbus DS peut vous proposer de modifier certains paramètres afin d'augmenter les chances de succès d'acquisition.

Vous devez à l'issu de cet échange **valider** ce document auprès d'Airbus DS pour que la programmation soit **activée**.



Spécifications pour la mise en production des images

Sélectionnez les options de production des images.

- Niveau de produit :
 - Ortho : les images acquises sur le territoire national français (métropole, Départements Français ou Régions Françaises d'Outre Mer, Collectivités d'Outre-Mer) sont orthorectifiées par IGN à partir de la BD ORTHO® ou de la BD ALTI®. Toutes les images acquises sur d'autres zones géographiques sont ortho-rectifiées par Airbus DS à partir de Ref3D ou du SRTM à 30 m.
 - Primary (capteur parfait)
- Combinaison des bandes spectrales
- Ajustement radiométrique
- Format des images
- Encodage

SOUMISSION DE LA DEMANDE D'IMAGE

Lorsque votre dossier est complet, Projet et Demande(s) d'image(s) dûment renseignés, veuillez soumettre votre (vos) Demande(s) d'image(s) en cliquant sur le bouton 'Demander l'instruction'.

Veuillez compter une dizaine de jour pour le traitement de votre dossier (éligibilité, cohérence technique, thématique, étude de faisabilité des programmations,...).



Dakar, Sénégal.

